

---

**Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte**  
Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris  
(Institut historique allemand)  
Band 17/1 (1990)

DOI: 10.11588/fr.1990.1.54115

---

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

certaines ont combattu à Tannenberg, y ont été faits prisonniers, alors que d'autres sont arrivés, après la bataille, lors du siège de Marienburg. Les morts de Tannenberg ne figurent pas; en revanche sont mentionnés les Allemands faits prisonniers par les Polonais, puisque ces Allemands, une fois libérés, purent percevoir leur solde.

L'intérêt du document est extrêmement varié: outre des noms, des effectifs, il fournit des renseignements sur le montant des soldes (accessoirement des armes et des montures) et sur la valeur des monnaies utilisées: il apparaît ainsi que le mark prussien vaut 24 *scot*, le florin (de Hongrie, de loin le plus répandu, mais aussi de Florence) 12 *scot*, la couronne française 12 *scot*, le florin du Rhin 11 *scot*, l'écu français 14 *scot*, le noble anglais 26 *scot* et 4 *pfennig*. Une lance de trois hommes (et trois chevaux) est payée à raison de 11 marks prussiens par mois, et à partir d'octobre 1410 – conséquence de la défaite – de 12 marks. Soit 24 florins, ce qui représente une somme assez attirante.

Il faut espérer que l'éditeur nous donnera sans trop tarder le deuxième tome d'une entreprise dont le premier volet démontre déjà amplement l'utilité et la qualité.

Philippe CONTAMINE, Paris-Sarbonne

Gertrud MLYNARCZYK, Ein Franziskanerinnenkloster im 15. Jahrhundert. Edition und Analyse von Besitzinventaren aus der Abtei Longchamp. Mit einer préface von Henri DUBOIS, Bonn (Röhrscheid) 1987, 376 p. (Pariser Historische Studien, 23).

Les historiens français n'ont longtemps envisagé l'histoire de l'institution ecclésiastique à la fin du Moyen Age, et tout particulièrement celle des établissements réguliers, qu'à travers une dialectique de la décadence et des aspirations à la réforme. Si une curiosité renouvelée est décelable dans des travaux plus récents, elle ne peut que se trouver stimulée par des approches étrangères procédant d'une démarche différente. Aussi l'initiative de l'Institut Historique Allemand de Paris de nous donner accès, avec le vingt-troisième volume des »Pariser Historische Studien«, à une récente thèse de doctorat allemande consacrée à un établissement religieux parisien de premier plan, le couvent des franciscaines de Longchamp en l'occurrence, fondé par Isabelle de France (1255), ne peut-elle manquer de susciter de l'intérêt.

Procédant de manière très empirique, Mme Mlynarczyk a pu mettre en œuvre, ainsi que le souligne Henri Dubois, »trois ensembles documentaires (...) dont le rapprochement fait la nouveauté«. La rigueur alliée à une patiente minutie, méthodes éprouvées de la science allemande, permet à l'auteur de broser, à partir d'une documentation particulièrement abondante et diversifiée, un tableau de Longchamp au XV<sup>e</sup> siècle.

Il s'agit, en premier lieu, d'une série de quatorze inventaires originaux s'étalant sur deux siècles, dressés à la mort de chaque supérieure. Au centre de son étude, Mme Mlynarczyk a placé les inventaires de 1448, 1467 et 1483 (Archives Nationales, L 1028 n° 5, 7, 9) qui jalonnent l'histoire du couvent au XV<sup>e</sup> siècle et dont elle nous propose une précieuse édition en annexe. Venant ponctuer la succession des »abbesses«, respectivement de Marie de la Poterne (qui officia entre 1437 et 1447), de Marguerite Gencien (1447–1467) et de Jeanne Porcher (1467–1481), cette source nous permet d'évaluer très précisément l'état du patrimoine, des revenus et des dépenses du couvent. Intervenant après la période troublée du premier XV<sup>e</sup> siècle, le premier de ces trois documents établit une comparaison avec la situation de 1403, avant les commotions, et même par endroit avec l'époque précédant les premiers affrontements et l'épidémie (1348). Du fait de cette étendue chronologique et grâce à une démarche inlassablement reproduite d'inventaire en inventaire, cet ensemble documentaire s'offre aisément à une analyse comparative. C'est par les revenus du capital que s'ouvrent les inventaires, avant de s'attacher à la description de ces capitaux d'origine foncière et financière (rentes); suit la liste des objets d'argenterie et des reliquaires, ainsi que la mention de leur éventuelle

aliénation aux temps difficiles; sont enfin répertoriés les ornements liturgiques, le linge, les stocks de grain et de vin, la vaisselle et les meubles. Outre l'intérêt évident de ces descriptions pour l'appréhension de la vie spirituelle du couvent, l'auteur souligne leur apport à une histoire de la »culture matérielle«<sup>1</sup>.

Bien que la liste des ouvrages possédés par la communauté s'intègre aux inventaires, Mme Młynarczyk a préféré en étudier séparément le contenu. C'est que ces livres permettent en effet de saisir de manière privilégiée la vie intellectuelle du couvent et, rapprochés notamment des reliquaires, la spiritualité des sœurs. L'extension que connaît la »bibliothèque« suffit à en attester l'importance: le fonds quadruple entre la fondation et la fin du XV<sup>e</sup> siècle, le couvent recelant alors 193 ouvrages.

L'intérêt des sœurs ne pouvait manquer de se porter sur la communauté elle-même. C'est ainsi que furent enregistrés, à l'initiative de Marguerite Gencien, tante de la supérieure du même nom, toutes les sœurs dans l'ordre de vêture (Bibliothèque Nationale, ms. fr. 11662, f. 44v<sup>o</sup>-110v<sup>o</sup>). Sans doute réalisée en vue de messes pour le repos des âmes des sœurs défuntées, comme le laisse penser la mention de la date du décès et la continuation de la liste au-delà de la période considérée, cette source s'avère du plus notable intérêt pour l'étude démographique (variation des effectifs, structure par âge) et sociale de la population du couvent.

C'est au total un tableau très complet, puisque concernant les aspects essentiels de la vie du couvent à la fin du Moyen Age, que permettent de saisir ces différentes sources.

Reprenant terme à terme les différents ensembles documentaires, dont le contenu est restitué à l'aide de tableaux très synthétiques, Mme Młynarczyk envisage successivement l'état des biens et des revenus du couvent, tel qu'il apparaît dans les inventaires – d'où le sous-titre de l'ouvrage –, le contenu de la bibliothèque et la sociologie de la communauté, données dont le croisement lui permet d'esquisser la vie matérielle et spirituelle des sœurs. Mais, calquant trop étroitement sa démarche sur l'articulation des différentes sources, l'auteur ne parvient pas à dégager de véritable perspective d'ensemble. Les pistes ne manquent pas pourtant.

Parce que les inventaires viennent rythmer un XV<sup>e</sup> siècle long, la question de la dégradation de la situation matérielle du couvent et de sa reconstruction s'impose. Bien que soulevée dans l'introduction, elle n'est pourtant jamais envisagée de manière systématique. Or une véritable étude de conjoncture était possible. Car, si le couvent a su conserver tout au long de la période ses assises foncières ainsi que son capital financier (essentiellement les rentes sur le Trésor et sur la vicomté de Paris), il s'engage, passé la moitié du siècle, dans une diversification de son capital et principalement dans une politique de récupération de ses revenus qui rentraient mal (surtout les droits seigneuriaux). Vitaux pour une institution qui avait beaucoup de mal à nourrir ses quatre-vingts membres, ces revenus l'étaient aussi pour la reconstruction d'installations dégradées. Pour suppléer la défaillance de leurs principales sources de revenu, les sœurs n'hésitèrent pas à placer des objets d'argenterie en vue de recueillir des liquidités. Ces mouvements permettent d'individualiser différentes périodes: entre 1418 et la mi-siècle le couvent semble avoir été préoccupé surtout par sa survie; dès 1447 cependant des réparations sont engagées parallèlement à la récupération des revenus; vers la fin du siècle une entreprise d'embellissement a succédé aux réparations.

Cette périodicité appelle une interrogation: faut-il y voir une politique des différentes abbesses? La continuité semble caractériser l'action des trois supérieures qui président aux destinées de la communauté dans la période couverte par les inventaires (1437-1481). Comment ne pas remarquer qu'elles appartiennent toutes trois au milieu des gens de justice et

1 La »Realienkunde« a été au centre des travaux du Congrès international de Krems an der Donau (18-21 septembre 1978) dont les actes ont été publiés sous la direction de Harry KÜHNEL, dans *Klösterliche Sachkultur des Spätmittelalters*, Vienne 1980 (Sitzungsbericht der österreich. Akad. der Wiss., phil.-hist. Kl., 367: Veröffentl. des Instituts für mittelalterliche Realienkunde Österreichs 3).

de finance, animés eux aussi d'un souci d'efficacité certain dans la gestion de leur fortune? Devant le silence de l'auteur, nous ne pourrions que souligner la coïncidence entre ce nouveau recrutement (concernant 59 % des sœurs dont l'origine est connue contre seulement 24 % au cours du siècle précédent) qui provoque un véritable renouvellement de génération vers le milieu du siècle, et la gestion plus efficace des affaires de la communauté.

Or ce recrutement semble avoir été d'une grande influence sur la vie intellectuelle et la spiritualité du couvent. L'analyse de Mme Młynarczyk n'en livre que des indices épars. Bien menée, l'étude du fonds de la bibliothèque fait très clairement apparaître l'appartenance des sœurs à un «milieu intermédiaire», arrimé à une culture cléricale à forte coloration franciscaine (notamment par la littérature hagiographique), mais ouvert également aux préoccupations plus laïques des gens de justice et de certains cercles de la Cour. Cette parenté avec l'élite parisienne a sans doute contribué à renforcer la fidélité de la communauté à ses origines franciscaine et capétienne. Encore vivaces au XV<sup>e</sup> siècle, les liens organiques reliant Longchamp aux couvents masculins de l'ordre – notamment à celui des Cordeliers de Paris – se doublaient de relations personnelles privilégiées entre certaines sœurs et leur confesseur. Quant à la ferveur pour la famille royale, jamais démentie depuis les origines du couvent, elle fut sans aucun doute avivée par les liens familiaux unissant une majorité des sœurs à un milieu qui a grandi à l'ombre de la monarchie. En témoignent la vénération pour saint Louis et Isabelle de France, mais aussi l'importance des cultes centraux de la monarchie capétienne (saint Rémy et saint Denis notamment). Est ainsi posée la question d'une spécificité des établissements royaux. Seule, par exemple, une comparaison avec les dominicaines de Poissy permettrait d'apporter une réponse.

Intéressant par sa démarche, le travail de Mme Młynarczyk ne répond toutefois que partiellement, on le constate, aux interrogations suscitées par l'analyse de sources de premier plan.

Martial STAUB, Paris/Göttingen

Jörn SIEGLERSCHMIDT, *Territorialstaat und Kirchenregiment. Studien zur Rechtsdogmatik des Kirchenpatronatsrechts im 15. und 16. Jahrhundert*, Cologne, Vienne (Böhlau) 1987, XI-368 p.

Dans la série des «Recherches sur l'Histoire du Droit ecclésiastique et sur le Droit de l'Eglise» a paru la thèse soutenue en 1977 à Constance de Jörn Sieglerschmidt: «Etats territoriaux et régime ecclésiastique, étude sur la dogmatique juridique et le droit de patronage au XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècle». Cette thèse savante définit fort bien le droit de patronage (p. 53-126) et son évolution au XVI<sup>e</sup> siècle (p. 127-276). Elle s'efforce de voir comment celui-ci subsista dans les pays protestants (p. 223-276). En annexe, une intéressante étude sur le Reichskammergericht, son personnel et ses activités. Vingt-sept pages de bibliographie exhaustive complètent cet ouvrage qui retiendra l'attention par la qualité de sa rigueur juridique: la première partie notamment étudie les textes canoniques fondant le droit de patronage et sera de grande utilité pour mieux connaître l'origine de ces bénéfices et la manière dont ce droit devait être exercé dans l'Europe chrétienne. Le patronage est né au XV<sup>e</sup> siècle pour supprimer le droit propre des églises et favoriser l'intégration de l'Eglise (des églises) dans les états naissants; puis peu à peu, du fait de la confusion entre souveraineté publique et propriété privée, il devint un droit «privé» et resta jusqu'à nos jours «un corps étranger dans une église poursuivant des objectifs publics». Cette conclusion résume bien la difficile approche canonique et légiste que J. Sieglerschmidt mena à bien dans cet ouvrage.

Jean Daniel PARISSET, Paris